

Conseil d'école du jeudi 15 octobre 2015– RPI Petite Campagne

Début de la séance : 18h

Fin de la séance : 21h15

Présents : Mmes Nolwenn Coulombel et Chrystelle Fourage, représentantes des parents d'élèves, MM Simon Leterrier et Jean-Luc Lechevestrier, maires, Mmes Marie-Christine Gorré et Valérie Jousseau, enseignantes

Excusée : Mme Valérie Lecoeur, IEN

1. Effectifs

Rentrée 2015

Ecole de Guenroc, effectif: 22 élèves présents mais 23 inscrits (1 enfant à l'hôpital de jour conserve son inscription à l'école)
Pas d'élèves en T.P.S. pour cette rentrée - 5 PS – 4 MS – 6 GS – 7 CP
4 entrées en T.P.S sont prévues en cours d'année.

Ecole de St Maden, effectif: 26 élèves
10 CE1 – 5 CE2 – 6 CM1 – 5 CM2

Postes d'EVS

Le poste de Stéphanie Hervé (école de Guenroc) n'a pas été reconduit car les neuf heures qui lui étaient allouées pour un enfant ayant une notification MDPH est scolarisé dans un établissement adapté à ses besoins à temps complet.

Marielle Salle est toujours affectée pour l'aide d'un enfant à l'école de St Maden.

Effectifs prévisionnels rentrée 2016

Ecole de Guenroc, effectif prévisionnel : 21 élèves
6 PS – 5 MS – 4 GS – 6 CP

Ecole de St Maden, effectif prévisionnel: 28 élèves
7 CE1 – 10 CE2 – 5 CM1 – 6 CM2

Le serveur est ouvert depuis le 12 octobre jusqu'au 13 novembre.

2. Élections des parents d'élèves

Elles ont eu lieu le 9 octobre. Deux sièges étaient à pourvoir (un par école). Il est important de noter encore une fois de plus la bonne participation à ces élections.

Ont été élues : Titulaires → Nolwenn Coulombel et Chrystelle Fourage

Suppléantes →: Séverine Aubry et Valérie Jamet

3. Présentation des projets communs

Le thème principal de cette année scolaire porte sur "La citoyenneté et l'estime de soi".

• Cérémonie du 11 novembre

Les enfants travaillent sur ce projet : en classe et en TAP. La cérémonie aura lieu cette année, le **mardi 10 novembre à 11h45**. Les enfants se rendront au monument aux morts pour présenter leurs travaux et leurs réflexions sur cet évènement historique.

• Arbre de Noël : dimanche 13 décembre

Cette année, c'est l'APE de Guenroc qui l'organise à la salle des fêtes de St Maden à 15h.

• Goûter des Aînés

Ce sera le vendredi 8 janvier à Saint-Maden, sur le thème de la citoyenneté. C'est un moment convivial, riche en échanges et très attendu et très apprécié des élèves et des Aînés.

• Chant choral

Le projet est reconduit cette année sur le thème de la citoyenneté. La date reste à définir (proposition du vendredi 1^{er} juillet). C'est une soirée qui clôture de façon très satisfaisante l'année scolaire.

• Portes ouvertes

La date à retenir pourrait être le samedi 4 juin 2016.

• Projet avec le Burkina Faso

Suite du projet de coopération avec l'association de la chaîne de l'espoir et de l'ADAPEI de Dinan. L'association est intervenue dans la classe de Saint Maden en début d'année.

- **Initiation au gallo**

Suite à notre projet sur la Bretagne de l'année dernière, il ne nous a pas été possible de proposer une initiation au gallo. Cette année, elle aura lieu le jeudi 26 novembre et elle concerne les deux écoles. Le Berteyn Galeizz est une association de promotion de la langue galloise.

C'est dans la perspective de promouvoir la langue auprès du jeune public que cette association propose des initiations d'une heure en milieu scolaire. Ces initiations sont gratuites pour les

établissements qui en bénéficient (c'est l'association qui prend en charge la prestation de l'intervenant), à l'exception de ses frais kilométriques.

Tous les cycles peuvent être concernés.

- **Journal de l'école**

L'an dernier, une parution a été proposée. Les enfants peuvent emprunter le journal du RPI. Il est aussi téléchargeable sur le blog.

Cette année, le principe sera reconduit et deux journaux seront réalisés.

4. Projets par école

Ecole de Guenroc	Ecole de St Maden
<ul style="list-style-type: none"> • La nature et l'art : le Land'Art (projet commencé par la création de petits bonshommes) • Olympiades avec les deux classes de maternelle de l'école de Plouasne, en mars-avril, à la salle de sports de Plouasne. Depuis cette année, ce sont les enseignantes de ces trois classes qui mettront en place ces olympiades. • Projets autour d'albums en lien avec la citoyenneté. • Création d'un cahier d'Arts visuels (de la P.S jusqu'au CM2) • Ecriture et mise en scène d'une histoire en lien avec le thème qui sera présentée en fin d'année scolaire. • En lien avec le nouveau programme de maternelle, développer le tutorat et améliorer le langage oral et la prise de parole notamment avec une marionnette. <div data-bbox="151 1697 740 1798" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 20px;"> <p>D'autres projets pourront se profiler au cours de l'année.</p> </div>	<ul style="list-style-type: none"> • La sortie au lac de Guerlédan a eu lieu le vendredi 25 septembre 2015. Elle a concerné les élèves du CP au CM2. Cette sortie a été financée dans sa totalité par les associations de parents. • Projet cinéma : Trois séances au cinéma "Vers le large" de Dinan. Les films retenus sont : "Les aventuriers", "Une vie de chat" et "L'histoire sans fin". Le fil rouge de cette année est la place du décor. <u>Financement</u> : Associations de parents et Conseil général pour 50% du transport. • Piscine à Léhon du jeudi 25 février 2016 au 12 mai 2016. Les neuf séances auront lieu le jeudi matin de 11h à 11h45 (horaires dans l'eau) avec les élèves de CP. <u>Financement</u> : Associations de parents (entrées) et SIRS (transports). • Critique littéraire associée à l'éducation civique par le vote du livre préféré en respectant les différentes étapes du vote citoyen. Après le vote, les élèves écrivent aux auteurs, illustrateurs ou éditeurs. • Une rencontre sportive pour les cycles 2 et 3 devrait avoir lieu avec les écoles bénéficiant de l'intervention d'un animateur sportif de l'OIS, comme l'an dernier.

5. Nouveau programme en maternelle

La maternelle devient un cycle unique, fondamental pour la réussite de tous. C'est une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble. Le développement du langage oral et la préparation à l'entrée dans l'écrit sont des priorités de la maternelle.

6. Nouveau programme : enseignement civique et moral

Il concerne tous les cycles. Le programme est recentré autour du local et du national afin de faire de notre école une école bienveillante, une école où l'on apprend à vivre ensemble.

7. Intervenants

- Séverine Pommier, animatrice culturelle, intervient tous les 15 jours pour des projets de lecture sur les deux écoles, de 10h15 à 11h15 à Guenroc et de 11h15 à 12h15 à St Maden.
- Caroline Cornec, intervenante sportive de l'OIS, a commencé ses interventions à l'école de St Maden et commencera à l'école de Guenroc après les vacances de la Toussaint. À partir du 6 novembre et pour 15 séances, les élèves se rendront à la salle des sports de Caulnes en car.

8. TAP : Inscriptions et organisation

Lors du dernier conseil, les enseignantes avaient fait part de ne plus s'impliquer dans la gestion des TAP. Ainsi, depuis cette rentrée, deux personnes référentes (Mme Quémerais Carine pour l'école de Guenroc et Mme Jamet Valérie pour l'école de Saint-Maden) ont été nommées afin de faire le lien entre le personnel et les mairies. Elles sont chargées de l'organisation (inscriptions aux TAP, à la garderie du mercredi, gestion des listes des enfants et du matériel).

Un règlement devra être établi.

Lors de l'année scolaire passée, l'association « Lire et faire lire » s'était manifestée par l'intermédiaire de Mme Martin afin d'informer qu'elle recherchait des personnes bénévoles pour venir lire des histoires aux enfants. Cette proposition est très intéressante et pourrait être mise en place sur le temps des TAP. Mme Gorré avait pensé à Mme Nogaret, habitante de Guenroc qui a répondu favorablement à la demande. Ainsi, ces séances pourront débuter après les vacances de la Toussaint, un vendredi sur deux à l'école de Guenroc.

M. Simon précise que les intervenants en TAP en dehors du personnel communal doivent signer une convention avec la mairie.

9. Garderie

- Fréquentation, inscription et goûters

À Guenroc : Pour la période 1 : 9 enfants maximum.

À St Maden : Pour la période 1 : 2 enfants minimum et 11 enfants maximum

Les goûters sont répartis par les parents référents sur les deux écoles. Pour lutter contre le gaspillage et participer à l'équilibre alimentaire des enfants, le pain du midi restant est proposé aux enfants des deux garderies.

La question du maintien de la garderie du mercredi se pose étant donné la faible fréquentation pour la seconde période.

Le mercredi la classe termine à 12h15. Les enfants ne sont plus sous la responsabilité des enseignants. Dorénavant, un agent communal est présent jusqu'à 12h30 pour s'assurer du départ de tous les enfants.

- Somme allouée pour la garderie

La somme de 60€ est reconduite et partagée entre les deux garderies. Elle sera versée par le SIRS.

- Transport garderie

Les parents qui transportent les enfants d'une école à une autre demandent à ce que les élus du SIRS fassent un courrier aux parents qui ont besoin de ce co-voiturage pour les inciter à prendre contact auprès des parents volontaires.

10. Restauration scolaire

Les parents demandent s'il est possible d'adapter le menu de Noël pour les enfants sans proposer obligatoirement de plats très particuliers, peu appréciés et qui sont généralement très peu consommés. Il faut commander des petites cuillères.

11. Matériel informatique

Le remplacement du vidéo projecteur a été effectué. Cet appareil est utilisé quotidiennement pour de nombreuses activités.

12. Règlement intérieur

Le règlement auquel la charte de la laïcité a été annexé a été approuvé. Cependant, un nouveau règlement de l'école (et non pas de la classe) est en cours d'élaboration et sera validé par le personnel en charge des enfants.

13. Document d'informations distribué à la rentrée

Un carnet d'informations sous forme de « pense-bête » a été distribué dans les deux écoles. Il est à conserver toute l'année par les familles.

Aussi, dorénavant, le carnet de liaison (un par famille) est doté de trois parties référencées à l'aide d'onglets de couleur : *jaune* : elle concerne les informations des temps de classe ; *vert* : les informations des temps périscolaires (garderie-TAP-Mairie) ; *bleu* : les informations des associations.

14. Dates à retenir

- ↪ Vendredi 7 novembre 2015 : début des activités sportives à la salle de sports de Caulnes
- ↪ Mardi 10 novembre 2015 à 11h45 : cérémonie de commémoration de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale
- ↪ Mardi 8 décembre 2015 : école et cinéma – 1^{ère} séance
- ↪ Dimanche 14 décembre 2015 : arbre de Noël
- ↪ Vendredi 9 janvier 2016 : goûter des Aînés
- ↪ Samedi 4 juin 2016 : portes ouvertes

15. Divers

Il est demandé la raison des absences du personnel communal lors de la journée de la pré-rentrée dans les écoles.

À Guenroc

- Les deux plaques du plafond dans la classe des grands n'ont pas été remplacées.
- Le téléphone de la garderie ne fonctionne pas depuis le transfert du téléphone de la classe sur la « livebox ».
- Les ATSEM ont demandé l'installation d'une douchette dans les toilettes.
- L'électricité dans le "local à peinture" ne fonctionne pas.
- Il manque du matériel et des produits de nettoyage. Le Maire précise que les produits stockés à Saint Maden peuvent être utilisés à Guenroc.
- Il faudrait que le marquage à la peinture des jeux au sol soit refait en collaboration avec les agents des TAP.
- La sonnette du portail ne fonctionne plus.

À St Maden

- Le sable du bac de la cour de récréation n'est plus protégé par une bâche.

- Les ATSEM demandent s'il est possible de refaire le bitume de la cour qui se dégrade surtout par temps de pluie.
- Le deuxième tableau est usagé et les enfants commencent à avoir des difficultés à lire ce qui y est écrit.
- L'installation d'une machine à laver est en cours de réflexion.
- L'achat du micro-onde évoqué lors du dernier conseil d'école a été inscrit au budget du SIRS.

**Prochains conseils d'école : Jeudi 4 février 2016 à 18h à l'école de Guenroc
Jeudi 9 juin 2016 à 18h à l'école de St Maden**

Annexes

- Règlement intérieur du RPI
- Charte de la laïcité